

**CONTRAT TEMPO CASH :
ASSUREES MOINS DE 9 MOIS ET RESILIEES POUR NPP**

NOS CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

CONDUCTEURS :

ON ACCEPTE

Personnes **de plus de 20 ans assurées moins de 9 mois et résiliées pour non paiement de primes.**
SDF/Forains ne rentrant pas dans les règles de souscription GDV : uniquement veh. utilitaire / fourgon en Formule Mini et usage affaire/commerce

ON REFUSE

Personnes sans problème particulier.
Personnes **de moins de 20 ans.**
Personnes **entre 20 et 23 ans avec un sinistre responsable corporel.**
Personnes ayant eu une suspension de permis pour alcoolémie, stupéfiants ou délit de fuite.
Usage TPM, Messagerie, Taxis, Ambulance.
Permis suspendu ou annulé pour fait de violence.

VEHICULES : carte grise au nom de l'assuré, du 2nd conducteur, du conjoint ou des parents

ON ACCEPTE

jusqu'à 22 ans : véhicule groupe 12 (soumettre à notre service production pour le groupe 13 et 14)
de 23 à 26 ans : véhicule groupe 16H
A partir de 26 ans : véhicule Hors classe accepté (tarif à demander à notre service production)
Voiturettes (tarif à demander à notre service production)

ON REFUSE

Véhicules avec immatriculation diplomatique ou étrangère.
Véhicules de location.

PERMIS :

ON ACCEPTE

Permis de conduire **de l'union européenne, du Maghreb** (carte de séjour non demandée)
Permis **étrangers avec carte de séjour de moins d'un an**, Permis international.

ON REFUSE

Permis étrangers pour les personnes dont la carte de séjour a plus d'un an.

VIE DU CONTRAT :

TYPE DE CONTRAT :

Contrat **temporaire sans tacite reconduction.**

FRACTIONNEMENT :

DE 2 A 9 MOIS :

par mandat cash, carte bancaire ou chèque agence.
La carte verte sera délivrée après paiement de la prime à April Partenaires
A la fin de la période d'assurance l'assuré reçoit une proposition de renouvellement.
Sans retour de cette proposition avec le règlement aucune nouvelle garantie ne sera accordée.

GARANTIES :

Formule MINI¹: Responsabilité Civile, Protection Juridique, Assistance, Garantie du conducteur.
Formule STANDARD : Formule Mini + Vol avec franchise, Incendie et Bris de Glaces sans franchise.
Formule DOMMAGES² : Formule Standard + Dommages tous accidents avec franchise.

¹ obligatoire pour les SDF/Forains

² Pour la formule dommages demander le tarif à notre service production.